



**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**



Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 26 août 2019	Dossier complet le : 05 septembre 2019	N° d'enregistrement : F.974.12.P.00280

1. Intitulé du projet

Travaux d'aménagement et de mise en sécurité du réseau d'eaux pluviales et opérations connexes sur l'aéroport de Pierrefonds (974)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) bénéficiaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : Syndicat Mixte de Pierrefonds

Nom, prénom et qualité de la personne

habilitée à représenter la personne morale M. Patrick MALET – Président du Syndicat Mixte de Pierrefonds

RCS / SIRET :

2	5	9	7	4	1	0	0	7	0	0	0	3	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique : Etab. Public industriel/commercial

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R.122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)</i>
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	<p>a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.</p> <p>Le projet est soumis à autorisation au titre des ICPE selon la rubrique 2510 3. « Affouillements du sol (à l'exception des affouillements rendus nécessaires pour l'implantation des constructions bénéficiant d'un permis de construire et des affouillements réalisés sur l'emprise des voies de circulation), lorsque les matériaux prélevés sont utilisés à des fins autres que la réalisation de l'ouvrage sur l'emprise duquel ils ont été extraits et lorsque la superficie d'affouillement est supérieure à 1000 mètres carrés ou lorsque la quantité de matériaux à extraire est supérieure à 2000 tonnes ».</p> <p>La superficie d'affouillement est d'environ 15 ha.</p> <p>Le réseau d'eau pluvial existant est autorisé par antériorité (avant 1992) au titre de la rubrique 2.1.5.0 de la « loi sur l'eau ».</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le Syndicat Mixte de Pierrefonds, souhaite réaménager et mettre en sécurité son réseau d'eaux pluviales superficielles sur le côté amont de la piste de l'Aéroport de Pierrefonds sur environ 15ha, ce qui nécessite une opération de terrassements et d'extraction de matériaux.

4.2 Objectifs du projet

Le fossé actuel de gestion des eaux pluviales étant situé en bord de piste, il a été décidé de le décaler en limite extérieure de la zone de l'aéroport afin de contenir les écoulements le plus loin possible de la piste d'envol.

L'objectif du projet est de permettre de drainer les eaux pluviales et rendre exploitable mécaniquement au tracteur l'entretien des espaces verts.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet en phase travaux sera divisé en 2 phases : la phase 1 pour la partie ouest et la phase 2 pour la partie sud.

Avant la réalisation des deux phases, le site sera débroussaillé.

Les travaux à mener sur la phase 1 consistent à terrasser les zones identifiées, évacuer les déblais vers les zones de stockage/triage, remettre en état la piste en bordure de la clôture, créer un fossé en partie basse de la piste, reprendre l'ouvrage hydraulique de la traversée de la bretelle D et remettre en état les terrains avec la mise en place de terre végétale pour la finition.

Lors de la phase 2, les travaux consisteront en le terrassement des zones identifiées, l'évacuation des déblais vers les zones de stockage / triage, la mise en place d'un cheminement pour contourner le parking militaire, la création du fossé en partie basse de la piste, la création d'un cône de diffusion des écoulements et la remise en état des terrains avec la mise en place de terre végétale pour la finition.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase exploitation le projet permettra une gestion des eaux pluviales en dehors de la zone de dégagement ainsi qu'un entretien des espaces verts plus aisé.

De plus, la tour de contrôle disposera d'une vision plus globale des abords de pistes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s):

- Le projet de terrassement sera soumis à examen au cas par cas suivant les rubriques du code de l'environnement suivantes :
- 1. Installations classées pour la protection de l'environnement a) autres ICPE soumises à autorisation

Un dossier d'autorisation environnementale devra être réalisé suivant les rubriques de la nomenclature ICPE :

- 2510 3. Affouillements du sol

Le projet sera également soumis à enregistrement selon la rubrique 2517 de la nomenclature ICPE.

Une demande d'autorisation sera réalisée pour la rubrique 2.5.1.0 de la loi sur l'eau car le projet est inclus dans un bassin versant de 255 ha. On rappelle que le réseau d'eau pluvial existant est autorisé par antériorité (avant 1992).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du projet Volume de déblais	15 ha 340 000 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Aéroport de Saint-Pierre
Pierrefonds
Chemin de l'aérodrome
97410 Saint-Pierre

Coordonnées géographiques: Long. 55°25'36.6"E Lat. 21°19'10.6"S

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Point d'arrivée :

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Annexe III Révisé / Annexe III de la zone d'impact à l'environnement

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude ne se trouve pas dans une zone classée ZNIEFF, cependant elle est voisine de la ZNIEFF de type I n° 040030123, nommée « Pierrefonds » située à 400 m.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aéroport de Pierrefonds se situe sur la commune de Saint-Pierre qui est une commune bordée par le littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aire d'adhésion du parc national de la Réunion se situe à environ 2 km du projet (rivière Saint Etienne).
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Réunion a élaboré un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement qui a été approuvé le 21 août 2018 et qui porte sur les routes du réseau routier national dont le trafic dépasse 16 400 véhicules/jours.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone humide intitulée « embouchure de la rivière Saint-Etienne », N°200907001ZHMA01, est située à 2 km.

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le Plan de Prévention des Risques Inondation et Mouvement de Terrain de la commune de Saint Pierre a été approuvé le 01 Avril 2016 par arrêté préfectoral N°00477SG/DRCT/BCLU.</p> <p>Le plan de prévention des risques naturels des risques prévisibles de la commune de Saint-Pierre relatif aux problèmes d'érosion du trait de côte et de submersion marine a été approuvé le 24 septembre 2018. Le site de l'Aéroport ne se situe dans aucune zone d'aléa.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet se situe dans la zone de répartition des eaux de la masse d'eau FRLG106 : Formations volcaniques et volcano-sédimentaire du littoral de Pierrefonds – Saint-Pierre.</p>
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site est en dehors de tout périmètre de protection de captage d'eau potable.</p>
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p> <p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<p>Oui Non</p> <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui Non		De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
	Oui	Non		
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera excédentaire en matériaux issus des terrassements (300 000 m ³). Ceux-ci seront vendus via des filières de valorisation. Les matériaux ne pouvant être vendus seront mis en filières agréées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les formations végétales au sein de l'aire d'étude sont constituées de 2 espèces protégées dont une est endémique de Madagascar et des Mascareignes. Le projet est actuellement en phase de réflexion afin d'éviter la destruction de ces espèces. A ce jour, une perturbation est à prévoir ainsi qu'une dégradation des habitats. Le projet entrainera également une perturbation des oiseaux marins et terrestres contactés sur l'aire d'étude.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est pas concernée par des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude présente un risque de houle polaire. Elle peut également être affectée par une marée de tempête du fait de sa proximité avec le rivage de l'océan. La commune de Saint-Pierre peut connaître des coulées d'aléa millénaire. Elle est classée en zone 2 d'aléa, soit un aléa considéré comme négligeable.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer des déplacements de camions afin d'évacuer les déchets. Le trafic sera donc accru durant la durée des travaux sur deux itinéraires différents en fonction de la phase 1 et de la phase 2. Néanmoins la durée des travaux sera inférieure à 1 an. De plus, les voiries empruntées par les camions sont actuellement déjà empruntées par les camions des carrières et sont donc largement dimensionnées pour le projet.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	L'activité de terrassement va engendrer des nuisances sonores, cependant à l'échelle de l'aéroport et de la ZAC de Pierrefonds elles seront négligeables. En effet, les travaux dureront moins d'un an. Les travaux seront concernés par les nuisances sonores dues au décollage et à l'atterrissage des avions.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux se feront seulement en journée. Le projet n'engendrera pas d'émissions lumineuses.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seul un rejet de poussières est potentiel cependant les pistes et la zone de terrassement seront arrosées en cas de besoin pour limiter les envols.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera l'émission de déchets inertes issus des déblais, qui seront vendus pour être valorisés ou envoyés vers des filières agréées.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagement), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité devrait générer plusieurs emplois.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet sera implanté à proximité de plusieurs ICPE dont des carrières, l'ISDND ILEVA et l'entrepôt de stockage de Logistisud. Les effets cumulés potentiels entre les précédentes activités et le nouveau projet nuls, en effet le projet de travaux d'aménagement et de mise en sécurité du réseau d'eaux pluviales sur l'aéroport de Pierrefonds n'engendrera pas de travaux nocturnes et pas d'odeur. De plus, le bruit sera marginal dû fait de la proximité immédiate de la piste de décollage. Le trafic sera quant à lui maîtrisé sur des axes dimensionnés pour les camions.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les travaux seront réalisés en deux phases afin de limiter les impacts sur le site et de limiter la mise à nu de sols sur une trop longue période. Les pistes et la zone de terrassement seront arrosées en cas de besoin afin d'éviter l'envol des poussières. Les travaux se dérouleront uniquement en journée afin de limiter les nuisances nocturnes. Les nuisances liées au trafic seront relativement faibles, en effet les voies d'évacuation des matériaux seront différentes en fonction des deux phases.

7. Auto-évaluation (obligatoire)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une expertise écologique a été réalisée, le projet ne se trouve dans aucune aire de protection écologique (ZNIEFF, Parc National, Zone Humide...). Néanmoins le site possède deux espèces protégées de flore. Les réflexions sur le projet tendent à préserver ces espèces grâce à des mesures d'évitement des travaux dans les formations à enjeux. Ces réflexions se poursuivent afin de définir les procédures de gestion adaptées et les procédures afférentes. De plus, les travaux de débroussaillage devront être réalisés entre mars et août afin d'éviter tout risque vis-à-vis de la période de reproduction des oiseaux.

Les risques naturels ont été pris en compte mais aucun n'impactera le projet.

Les impacts du projet sur l'environnement sont faibles, les mesures nécessaires pour les anticiper ont été définies, par conséquent il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

L'annexe jointe au présent cas par cas est composée de l'état initial du projet ainsi que des incidences/mesures pouvant être émises sur l'environnement à ce stade.

Intérogatoire et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

ST - Pivert

le 26/08/2013

M^r Eric DESSE, Directeur Général de la SPL Grand Sud, en vertu et pour le compte de M^r le Président du Syndicat Intercommunal de Pivert

Signature

SPL Grand Sud
Société Publique Locale
Siret : 533 699 278 0016

